

## Un soutien résolu à la mise en œuvre des accords internationaux

Les nations industrialisées doivent **collectivement** être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et ses effets. La France entend, quant à elle, pleinement assumer sa part de responsabilité. Elle s'emploie tout prioritairement à maîtriser ses propres émissions de gaz à effet de serre.

Elle avance désormais une proposition d'action à long terme, dans le cadre d'un effort international équitablement partagé, au sein duquel les pays industrialisés pourraient s'orienter vers une réduction de 75 % de leurs émissions d'ici à 2050.

Dans une logique de solidarité, et conformément à ses engagements au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la France contribue à la lutte contre les changements climatiques en mettant en œuvre avec ses partenaires, sur tous les continents, des projets portant tant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre que sur l'adaptation aux changements climatiques. La France respectera l'engagement qu'elle a pris au titre de la Déclaration de Bonn (COP 6-bis, juillet 2001) d'augmenter son aide annuelle en faveur des pays en développement dans le domaine de la prévention et de l'adaptation aux changements climatiques, sa part s'établissant à 40,8 M\$ à partir de 2005.

Elle s'engage également en faveur des mécanismes de projet prévus par le protocole de Kyoto, notamment au travers de la signature d'accords bilatéraux visant la promotion et la réalisation de projets au titre du mécanisme pour un développement propre (MDP), ou relevant du mécanisme de la mise en œuvre conjointe (MOC). Une dizaine d'accords<sup>1</sup> ont ainsi été conclus par la France.

## La France, partenaire international dans le domaine des changements climatiques

### Des contributions financières croissantes à la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques

La France traduit sa détermination en actions concrètes, tant dans les financements qu'elle accorde à ce titre aux fonds spécialisés ou à divers organismes multilatéraux, que dans ceux qu'elle apporte dans un cadre bilatéral :

- **S'agissant tout d'abord de ses contributions au titre de l'aide multilatérale**, ses versements au Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) la classent actuellement parmi les 5 premiers donateurs. Sa participation ayant été augmentée de 25 % pour la période 2003-2007, la part française dans le seul volet « climat » du FEM est évaluée à 16,3 M\$/an. La France contribue aussi pour 24,3 % au budget du Fonds européen de développement (FED), qui soutient de nombreux projets d'adaptation ou d'atténuation aux changements climatiques dans les pays partenaires. Elle intervient également dans ce domaine au travers de sa participation financière dans les autres institutions multilatérales, qui toutes ont des volets « changements climatiques ». Par ailleurs, la France est parmi les tout premiers contributeurs au budget de la Convention Climat et cofinance le Fonds pour la participation au processus. Pour assurer le succès du mécanisme pour un développement propre, elle est aussi parmi les tout premiers pays contributeurs au budget de fonctionnement du Conseil exécutif du MDP, avec un montant cumulé de plus de 1,1 M\$ sur la période 2003-2005.

- **S'agissant ensuite de ses interventions bilatérales**, les financements contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre qu'elle accorde devraient atteindre en moyenne environ 220 millions d'euros par an pour la période 2002-2005. Comme l'illustrent les exemples rassemblés dans les pages suivantes, les projets bénéficiant ainsi d'une aide financière de la France sont de nature très variée et concernent des pays situés sur tous les continents. Ils font intervenir l'ensemble des acteurs français mobilisés par la lutte contre les changements climatiques (Mission interministérielle de l'Effet de Serre, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, ministère des Affaires étrangères, Agence française de Développement, Fonds français pour l'Environnement mondial, etc.). La dernière page de cette plaquette précise le rôle respectif de chacun de ces acteurs.

1- Accords signés (par ordre alphabétique) avec l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Chili, la Chine, le Maroc, le Mexique, la Roumanie et l'Uruguay.





## Asie

### Chine

#### Programme d'efficacité énergétique dans la construction d'habitat social

**Partenaires** Ministère de la Construction chinois, provinces du Heilongjiang et du Liaoning, villes de Pékin et de Shanghai, MEDD, FFEM, ADEME

**Montant** 493 M€, dont 6,0 M€ subvention FFEM

**Contexte et résultats** La Chine construit chaque année 200 à 300 millions de m<sup>2</sup> de logements en milieu urbain et 700 millions de m<sup>2</sup> en milieu rural. Le secteur résidentiel représente 28 % environ de la consommation totale d'énergie du pays. La maîtrise des dépenses énergétiques par logement est devenue un enjeu critique dans la lutte contre les changements climatiques. La Phase I du projet a permis de mettre en œuvre des solutions techniques innovantes, qui ont réduit de moitié les consommations énergétiques par logement neuf construit pour un surcoût de construction au m<sup>2</sup> limité à 7 %. La Phase II du projet, en cours de réalisation dans le Heilongjiang, est focalisée sur l'efficacité énergétique (opérations de réhabilitation d'habitat social et d'habitat rural). À Shanghai et Pékin, son objectif est d'améliorer la qualité environnementale des bâtiments, en s'appuyant notamment sur un guide et en s'employant à dépasser la réglementation thermique en vigueur.

### Chine

#### Récupération des émissions de méthane dans trois mines de charbon

**Partenaires** Province du Henan, MINEFI, Burgeap et Écocarbone

**Montant** 0,6 M€ en financement FASEP

**Contexte et résultats** La Chine produit chaque année plus de 1,5 milliard de tonnes de charbon. Cette production est associée à une forte production de méthane (grisou) et est fortement génératrice de gaz à effet de serre. L'étude de faisabilité financée identifie les solutions techniques et économiques envisageables pour améliorer la sécurité des mineurs tout en récupérant et valorisant énergétiquement le méthane issu de trois mines du Henan (5,6 MteqCO<sub>2</sub>/an). Elle sera complétée par la préparation de trois projets MDP (PDD) pour enregistrement auprès du Conseil exécutif du MDP (CE MDP).

Appui à un projet MDP potentiel

### Asie du Sud-Est

#### Fonds d'investissement pour la cogénération et l'efficacité énergétique

**Partenaires** Fondec, Proparco (groupe AFD), Banque asiatique de Développement, JBIC, autres

**Montant** 37,2 M€ pour la première tranche (dont une participation de Proparco de 4 M€), 120 M€ prévus pour la seconde tranche

**Contexte et résultats** L'Asie du Sud-Est, avec sa forte croissance économique, est devenue très dépendante des importations d'énergies fossiles. Elle dispose cependant d'un « gisement » important en matière d'économies d'énergie (industrie et secteur tertiaire) et d'un fort potentiel dans le domaine de la cogénération (à partir de la biomasse) et des énergies renouvelables. Le fonds d'investissement « Global/Asia Clean Energy Services Fund » apporte aux entreprises (agro-industries, ensembles commerciaux ou résidentiels, industries de transformation, producteurs d'électricité, collectivités, etc.) une solution technique, organisationnelle et financière complète pour réduire leurs coûts énergétiques, tout en ayant un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

# Une coopération divers



## Afrique et Méditerranée

### Ensemble Afrique

#### Programme « Africa Assist » pour le développement de projets MDP

**Partenaires** Pays hôtes, Banque mondiale, AFD, MAE, FFEM

**Montant** 14 M€, dont 2,0 M€ en subvention FFEM

**Contexte et résultats** L'Afrique dispose d'un important potentiel de projets d'investissements éligibles au MDP. Le programme appuiera 40 projets MDP exemplaires sur 4 ans, projets représentatifs des secteurs et des régions dans les domaines suivants : cimenteries, mines, raffineries, centrales électriques, agro-industries, transports, déchets et traitement de l'eau. Le projet comporte quatre volets : évaluation du potentiel MDP par régions et secteurs, formation des acteurs publics et privés, appui au montage financier des projets MDP, capitalisation et diffusion. L'impact sur l'effet de serre devrait dépasser 2 millions de teqCO<sub>2</sub>.

### Afrique et Méditerranée

#### Transfert de technologie et formations « énergies »

**Partenaires** Agences des pays hôtes, ADEME, IEPF, EDF, Unesco et autres

**Montant** 0,5 M€ en subvention ADEME

**Contexte et résultats** L'ADEME avec ses partenaires a mis en place des plateformes de formation à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et à l'énergie rurale pour le développement (ERD). Elles sont destinées aux acteurs locaux qui en deviennent les opérateurs (le CDER au Maroc, l'ANME en Tunisie, l'EIER au Burkina Faso, le SRDC au Zimbabwe...). L'existence de programmes d'électrification à grande échelle est une condition nécessaire à la mise en place de plateformes multi-énergies (photovoltaïque, éolien, hydraulique...) pour la formation à différents niveaux : du décideur à l'utilisateur. À titre d'exemple, le CDER a aujourd'hui formé plus de 1 000 stagiaires devenus des opérateurs, condition indispensable au bon fonctionnement des 100 000 kits solaires installés au Maroc et bénéficiant à près de 700 000 personnes.

### Afrique du Sud

#### Financement de la modernisation des décharges municipales de Durban

**Partenaires** Municipalité de Durban, AFD

**Montant** 6 M€ prêt AFD

**Contexte et résultats** La ville de Durban (3,1 millions d'habitants) a décidé de moderniser ses trois décharges municipales avec récupération du méthane pour le valoriser sous forme d'électricité (7 MW). L'AFD a consenti un prêt direct à la municipalité, prêt garanti par les recettes en devises résultant de la vente au « Prototype Carbon Fund » (PCF) de la Banque mondiale des URCE générées par le projet. Cette solution financière innovante de couverture de risque pourrait être élargie à d'autres projets.

Financement d'un projet MDP



## Vietnam

### Programme de développement d'un système intégré durable de transports collectifs du Grand Hanoï

**Partenaires** Comité populaire d'Hanoï-MPI, Tram & Public Transportation Development Management, MINEFI, AFD, FFEM, Isted, Sysstra, Thales

**Montant** environ 450 M€, dont 165 M€ sur prêt RPE du MINEFI auxquels s'ajoutent un prêt AFD (40 M€) et une subvention de 2,7 M€ FFEM et FASEP

**Contexte et résultats** Hanoï (cité de 3 millions d'habitants) fait aujourd'hui face à des problèmes de congestion des transports et de pollution confirmés (selon un récent diagnostic approfondi mené par l'ADEME et ses partenaires vietnamiens). Pour relever ce défi, la coopération française, au travers de ses instruments complémentaires (FFEM et FASEP), a financé l'étude de faisabilité d'un système intégré durable de transports, associant des réseaux de transports collectifs routiers et ferrés dans le centre de Hanoï et des voies réservées pour les bicyclettes et les piétons, ainsi que l'étude de faisabilité d'une première ligne pilote de transport ferré urbain.



## Amérique latine

### Chili, Colombie

#### Plantations forestières génératrices de revenus en milieu rural

**Partenaires** MEDD, MINEFI, ONF International

**Montant** 0,5 M€ en financement FASEP

**Contexte et résultats** Les sols de ces pays étant souvent dégradés par la déforestation et l'érosion, la réalisation de forêts villageoises ou domaniales bien gérées peut régénérer l'environnement local et créer des revenus pour les populations locales, grâce à la vente du bois (bois de chauffe et bois d'œuvre) et à la cession des crédits d'émission (URCE) associés à la séquestration du carbone dans ces plantations (via le MDP). L'intervention a abouti à 4 études de faisabilité prenant en compte à la fois la recherche d'investisseurs et le partage des bénéfices avec les populations locales. Elle a permis la constitution des dossiers en vue de préparer l'éligibilité de ces projets au MDP. Déjà 4 500 ha de forêt ont été plantés. La réalisation de ces projets devrait entraîner au final une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 1,1 MteqCO<sub>2</sub> sur 20 ans. Deux autres pays, hors Amérique latine, sont aussi concernés par le projet (Gabon et Azerbaïdjan).

**Appui à des projets MDP potentiels**

# Classifiée pour répondre aux beso



## Algérie

### Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie

**Partenaires** Ministère de l'Énergie et des Mines, MAE, Agence pour la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), ADEME, Explicit

**Montant** financement local et subventions de 0,30 M€ MAE et 0,16 M€ ADEME

**Contexte et résultats** Dans un contexte de reprise économique qui pourrait faire doubler la consommation d'énergie d'ici à 2020, l'ADEME et le MAE apportent leur soutien à l'APRUE algérienne. Cette coopération a permis l'élaboration d'une stratégie nationale de maîtrise de l'énergie avec la mise en place de procédures et de financements dans les différents secteurs consommateurs. Désormais opérationnelle, elle fait partie intégrante des actions du ministère de l'Énergie et des Mines d'Algérie. L'ADEME appuie en outre le développement de campagnes de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie à destination du grand public.

## Maroc

### Projet MDP du parc éolien de la cimenterie de Tétouan

**Partenaires** Lafarge Maroc, FFEM, Seed, Ads Maroc

**Montant** 10 M€ pour le parc éolien, 0,1 M€ de subvention FFEM

**Contexte et résultats** Lafarge Maroc a construit un parc éolien de 10 MW pour alimenter en électricité, à hauteur de 50 % environ, sa nouvelle cimenterie ultra-moderne de Tétouan, qui se caractérise par une haute efficacité énergétique et environnementale. Lafarge Maroc, entreprise mixte Lafarge-SNI, a souhaité que le FFEM (ligne budgétaire FAAEC) apporte un appui pour développer le dossier MDP correspondant. Le projet économise 30 000 teqCO<sub>2</sub> par an. L'expérience acquise sera capitalisée et diffusée.

**Projet MDP enregistré par le Conseil exécutif du MDP**

## Sénégal

### Phosphates - Nouveau procédé industriel faiblement émetteur de gaz carbonique

**Partenaires** Industries chimiques du Sénégal (ICS), ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MESR), FFEM, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

**Montant** 7,6 M€, dont 1,1 M€ en subvention FFEM

**Contexte et résultats** Le Sénégal veut exploiter de nouvelles réserves constituées de phosphates carbonatés tout en minimisant les émissions de gaz carbonique généralement associées au traitement par calcination des carbonates. Le procédé permet le traitement différencié des phosphates carbonatés par une flottation sélective des particules phosphatées et carbonatées. La technologie permettra d'éviter l'émission annuelle de 250 000 teqCO<sub>2</sub> pour une production de 1 million de tonnes de concentré. La généralisation de cette technologie au niveau mondial pourrait aboutir à une réduction d'émissions d'au moins 4 millions de teqCO<sub>2</sub> par an.





## Brésil

### Gestion des déchets ménagers de Sao Paulo

**Partenaires** Ville de Sao Paulo (Limpurb), MINEFI, ACT Consultants et Trivalor

**Montant** 0,44 M€ en financement FASEP

**Contexte et résultats** Des schémas d'ensemble pour le traitement des déchets, comportant à la fois des solutions techniques (collecte, tri, traitement) et des solutions d'organisation institutionnelle et financière validées par les directions techniques de la ville (Limpurb), ont été préparés. À l'issue de ces études, la ville de Sao Paulo a mis en 2004 la collecte et le traitement de ses déchets en concession. Cette mise en concession, incluant le tri et le compostage des déchets, assure non seulement la maîtrise des pollutions liées aux déchets mais aussi une diminution des émissions de gaz à effet de serre (fermentation aérobie).

## Chili

### Développement des chauffe-eau solaires en zone rurale

**Partenaires** Commission nationale Chilienne de l'énergie, MINEFI

**Montant** 0,145 M€ en financement FASEP

**Contexte et résultats** Malgré un climat généralement ensoleillé, les chauffe-eau solaires sont peu utilisés au Chili, particulièrement en milieu rural, alors même que l'énergie électrique, quand elle y est disponible, y est souvent chère. Le projet consiste en un appui au gouvernement pour définir une politique de diffusion du chauffe-eau solaire en milieu rural et réaliser un premier projet pilote. La diffusion des chauffe-eau solaires en milieu rural générera des réductions d'émissions en gaz à effet de serre tout en fournissant un service à moindre coût pour l'utilisateur individuel ou collectif (écoles, hôpitaux, hôtels, restaurants...).

## Mexique

### Conversion au gaz naturel comprimé de taxis, minibus et bus

**Partenaires** District fédéral, EDOMEX, ECOMEX, MAE, FFEM

**Montant** 13 M€, dont 2,9 M€ en subvention FFEM

**Contexte et résultats** La ville de Mexico (DF) et sa région (EDOMEX) font face à de graves problèmes de congestion des transports et de pollution. La diffusion de véhicules de transport collectif peu polluants fonctionnant au gaz naturel comprimé est l'une des solutions. La Phase I, centrée sur la ville de Mexico, a permis la conversion au gaz naturel de 777 minibus et de deux stations-service spécialisées. La Phase II, étendue à la périphérie de Mexico concerne 2 000 taxis et bus fonctionnant sur les grands axes de transport collectif. Ce projet s'insère dans un projet plus large de développement des transports collectifs et de corridors réservés. Le programme dans son ensemble contribuera efficacement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Pérou

### Traitement des déchets de trois municipalités

**Partenaires** CONAM et SONAM (Pérou), MINEFI, Triperou

**Montant** 0,4 M€ en financement FASEP pour l'étude de faisabilité, les investissements ultérieurs pouvant, si décision favorable, être financés par la « Corporación Andina de Fomento » (CAF) et un pool bancaire

**Contexte et résultats** Les études de faisabilité comparent les options techniques, économiques, organisationnelles et financières pour la collecte, le tri et le traitement des déchets par compostage avec un souci d'intégration du secteur informel (préservation des emplois), de recyclage optimal et de minimisation des impacts environnementaux, y compris sur les changements climatiques (suppression des rejets de méthane par le compostage). Ce projet pourrait déboucher sur le montage d'un dossier au titre du MDP.

# ins de ses partenaires



## Europe de l'Est

### Lituanie

#### Structuration d'une filière régionale bois-énergie

**Partenaires** Ministère de l'Environnement (Lituanie), MEDD, FFEM, Litesko (groupe Dalkia)

**Montant** 7,6 M€, dont 1,0 M€ en subvention FFEM

**Contexte et résultats** La Lituanie dispose d'importantes ressources en déchets forestiers et en sous-produits de l'industrie du bois, aujourd'hui peu valorisées. Parallèlement, un certain nombre de villes secondaires disposent de réseaux de chaleur alimentés au gaz naturel ou au fuel. La faisabilité de centrales de chauffage urbain brûlant des copeaux de bois a été techniquement et économiquement démontrée par Litesko sur quelques sites. Sa généralisation à d'autres centres secondaires du sud du pays a demandé une étude préalable de l'ensemble de la filière bois-énergie (gestion de la forêt, ressources en déchets de bois, organisation et économie de la filière, financement des exploitants et transporteurs, fonctionnement du marché, etc.). Le développement de ces centrales fonctionnant à la biomasse permet d'éviter une hausse importante des coûts du chauffage domestique, améliore la balance commerciale du pays et a un impact important en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce projet pourrait être présenté au titre de la MOC.

Appui à un projet MOC

### Europe de l'Est, Europe centrale et Balkans

#### Échanges entre collectivités locales en matière de maîtrise de l'énergie et de lutte contre les changements climatiques

**Partenaires** Municipalités, association Énergie-Cités, ADEME, Commission européenne (TAIEX, DGTREN), ministère des Affaires étrangères

**Montant** 0,4 M€ en subventions diverses

**Contexte et résultats** En partenariat avec l'association Énergie-Cités, l'ADEME appuie le montage d'associations de municipalités pour la maîtrise de l'énergie dans l'Europe élargie (réseaux existants en Pologne, Roumanie, Bulgarie, une dizaine d'autres en cours de création). Ces structures de coopération décentralisée permettent des échanges permanents d'expériences et de bonnes pratiques. Au final, elles visent à conforter le rôle central des collectivités locales dans la lutte contre l'effet de serre en leur donnant des instruments concrets pour agir. Un forum annuel (forum BISE) regroupe tous les partenaires du programme pour faire valoir la position des collectivités locales dans le débat européen sur l'énergie.

### République tchèque

#### Centre de valorisation énergétique des déchets en Moravie-Silésie

**Partenaires** Municipalité d'Ostrava, MINEFI et CDF Ingénierie

**Montant** 0,2 M€ en financement FASEP

**Contexte et résultats** Étude de faisabilité technico-économique d'un projet d'usine d'incinération des déchets ménagers, couplée à une étude de rentabilité, pour préparer la municipalité d'Ostrava à la mise en œuvre d'un projet de valorisation énergétique des déchets et à l'intégration de la problématique d'intercommunalité pour atteindre une masse critique de déchets à valoriser. Un tel projet allierait maîtrise des pollutions liées aux déchets, diminution des émissions de gaz à effet de serre et production d'énergie issue de la biomasse de ces déchets.

# Un partenariat pour la recherche sur les changements climatiques

En complément de nombreux projets de coopération économique comprenant un volet « lutte contre les changements climatiques », la France participe activement aux recherches permettant de mieux comprendre les mécanismes du climat et de développer des solutions techniques en vue de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques.

Météo France participe ainsi activement aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) en matière de simulation numérique, au programme « Global Climate Observing System » (GCOS) de surveillance du climat, et apporte son assistance aux pays africains au travers de l'« African Center for Meteorological Applications for Development » (ACMAD) et du programme « Analyse multidisciplinaire de la mousson en Afrique de l'Ouest » (AMMAO). Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) coopère, quant

à lui, avec un grand nombre de pays en développement sur la gestion des forêts, la protection des sols, le développement de variétés plus résistantes aux changements climatiques et l'utilisation énergétique de la biomasse. L'Office national des forêts (via sa structure spécialisée ONF International) est très actif en agroforesterie associée à des projets « puits de carbone ». Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) participe à des projets de séquestration du carbone et de gestion des ressources hydriques, le Centre national d'études spatiales (CNES) conduit plusieurs programmes de surveil-

lance par satellite de l'atmosphère et des changements climatiques, l'Institut français du pétrole (IFP) travaille sur les carburants issus de la biomasse, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) poursuit des recherches sur les systèmes solaires photovoltaïques et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) travaille sur des techniques de construction économisant l'énergie. Au travers de tous ces organismes, la France coopère avec les pays partenaires pour développer des solutions techniques contribuant à la lutte contre les changements climatiques et au développement durable.

## Une panoplie d'outils à l'international pour appuyer les projets d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques ainsi que des projets réalisés au titre du protocole de Kyoto (articles 6 et 12)

Pour appuyer ses partenaires dans la lutte contre les changements climatiques, la France s'est dotée d'un ensemble d'outils complémentaires pour (1) développer la coopération institutionnelle, (2) apporter un appui au montage de projets « changements climatiques » et (3) mobiliser des financements sous forme de prêts et de subventions.



Pour faciliter le montage des projets MOC ou MDP, un *Guide des mécanismes de projet prévus par le protocole de Kyoto*, en trois tomes, a été édité en français et en anglais. Il est disponible sur les sites [www.effet-de-serre.gouv.fr](http://www.effet-de-serre.gouv.fr) et [www.missioneco.org](http://www.missioneco.org) ou, à l'étranger, auprès des missions économiques des ambassades de France. Le gouvernement français a désigné la Mission interministérielle de l'Effet de Serre (MIES) comme autorité nationale pour l'agrément des projets MDP et comme point de contact pour celui des projets MOC.



Acteurs/ Type d'appui	Coopération institutionnelle	Appui au montage de projets	Appui au financement des projets	Principales zones d'intervention
<b>MIES</b>	Responsable des négociations sur le climat Autorité nationale désignée (AND) et point de contact désigné (PCD) Préside le comité de pilotage de la FAAEC Supervision des accords bilatéraux			Tous pays
<b>MEDD</b>	Accords bilatéraux Coopération sur les plans nationaux d'allocation	Renforcement de capacité, assistance technique au montage de projet (travail avec la Banque mondiale sur le CF Assist)	Projets FFEM portés par le MEDD (Chine, Lituanie, Liban)	Europe de l'Est, Méditerranée, Asie
<b>MAE</b>	Accords bilatéraux Formation aux négociations climat	Assistance technique	Subvention d'opérations de référence	Afrique, Méditerranée, Asie du Sud-Est, Chine
<b>MINEFI/DGPE</b>	Accords bilatéraux et leur mise en œuvre	FASEP-Études subvention 0,1-0,5 M€/projet	RPE prêt long terme à conditions préférentielles 10-100 M€/projet Garanties COFACE	Pays émergents et en transition
<b>MESR</b>	Coopération internationale et recherche climat	Évaluation scientifique et technique	Contribution des grands organismes de recherche et agences de soutien à la recherche et à l'innovation	Tous pays
<b>AFD et Proparco</b>	Renforcement institutionnel MDP		Subvention - Prise de participation Prêt à long terme 5-50 M€/projet Garanties	Afrique, Méditerranée, Asie du Sud-Est, Chine
<b>FFEM</b>		Subvention 30-50 K€/projet pour projets MOC et MDP	Subvention en cofinancement (0,5-2,5 M€/projet)	Tous pays en développe- ment et en en transition
<b>ADEME</b>	Coopérations bilatérales et décentralisées Réseaux d'agences homologues Partenariats scientifiques et techniques	Expertise et conseil Renforcement de compétences Promotion des éco-technologies	Cofinancement et accompagnement d'opérations de référence (études, formation, communication)	Europe de l'Est, Maghreb, Afrique de l'Ouest, pays émergents

Nota : Le Comité de l'aide au développement de l'OCDE doit prochainement définir les règles de comptabilisation de l'APD dans le cas de son utilisation pour financer un projet MDP. Il est clair, d'ores et déjà, que l'APD ne peut être utilisée pour l'acquisition de crédits carbone générés par les projets concernés.



# Des acteurs publics mobilisés pour lutter avec leurs partenaires contre les changements climatiques

## MIES

**Mission interministérielle de l'Effet de Serre**

- Organise, en concertation avec les partenaires économiques et sociaux, le travail de préparation et de mise en œuvre du programme national d'action contre les changements climatiques.
- Coordonne l'action des acteurs publics français dans le cadre des négociations internationales « climat ».
- Assure la fonction d'autorité nationale désignée pour le MDP et de point de contact désigné pour la MOC.

Site : [www.effet-de-serre.gouv.fr](http://www.effet-de-serre.gouv.fr)

## MEDD

**Ministère de l'Écologie et du Développement durable**

- Définit et met en œuvre la politique environnementale de la France.
- Organise la prévention des risques et la lutte contre les pollutions.
- Protège l'eau et le patrimoine naturel.
- Apporte son soutien aux politiques environnementales et de développement durable.
- Pilote directement certains projets de coopération à l'étranger.

Site : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

## MAE

**Ministère des Affaires étrangères Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DGCID) Direction des Affaires économiques et financières, sous-direction de l'environnement (DE/ENV)**

- Finance, pilote et met en œuvre des projets d'appui institutionnel et de formation sur les changements climatiques dans les pays partenaires.
- Dispose d'un réseau de correspondants « environnement » dans les services de coopération et d'action culturelle et les missions économiques des ambassades.
- Élabore un plan d'action diplomatique environnemental annuel.
- Intervient principalement dans les pays de la zone de solidarité prioritaire (essentiellement Afrique francophone) dans le cadre d'accords de coopération.
- Pilote des projets liés aux changements climatiques à l'étranger et finance de la formation spécialisée.

Site : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## MINEFI

**Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie Direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTPÉ)**

- Participe à la définition des règles du commerce mondial, soutient le développement à l'international des entreprises françaises, promeut la dimension environnementale dans leurs activités à l'export.
- Représente la France au conseil du Fonds pour l'environnement mondial, préside le comité de pilotage du Fonds français pour l'Environnement mondial et finance ces deux institutions sur son budget.
- Met en œuvre l'aide publique française au développement dans les pays émergents, notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'environnement (transports, énergies, eau, déchets, télécommunications...) pour des projets valorisant le savoir-faire et les technologies françaises.
- Intervient principalement en Asie, Amérique latine, Méditerranée et dans les pays en transition avec des financements sous forme de prêts et de subventions.
- Contribue, avec une moyenne annuelle de 75 M€ sur la période 1998-2004, à la réalisation de projets permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les domaines suivants : transports collectifs urbains, valorisation et gestion de la biomasse et des déchets, énergies renouvelables.

- Dispose de deux instruments mobilisables pour la réalisation des projets contribuant à la lutte contre les changements climatiques : le FASEP-études (Fonds d'études et d'aide au secteur privé), qui est un don au pays bénéficiaire permettant de mobiliser l'expertise française pour la préparation des projets (y compris pour leurs volets MOC ou MDP) et la RPE (réserve pays émergents), qui permet de financer des prêts à long terme à des conditions préférentielles pour des projets prioritaires dans les pays émergents.
- S'appuie sur un réseau d'une centaine d'experts « environnement » dans les missions économiques auprès des ambassades de France à l'étranger.
- Constitue le point de contact des entreprises françaises et des autorités nationales en charge des projets Kyoto dans les pays hôtes.

Sites : [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)  
[www.missioneco.org](http://www.missioneco.org)

## MESR

**Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche**

- Finance un ensemble de programmes de recherches liés aux changements climatiques (étude du climat, satellites d'observation, recherche agronomique tropicale, recherches forestières, recherches sur des procédés industriels moins générateurs de gaz à effet de serre, recherches sur la séquestration, etc.), souvent en association avec des pays et des institutions partenaires.
- Mobilise notamment les centres de recherche publics suivants : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Bureau de recherches géologiques et minières, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, Centre national d'études spatiales, Centre national de la recherche scientifique, Centre scientifique et technique du bâtiment, Commissariat à l'énergie atomique, Institut français du pétrole, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, Institut national de la recherche agronomique, Institut de recherche pour le développement et Météo France.

Site : [www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

## AFD

**Groupe Agence française de Développement**

- Opérateur pivot de l'aide publique française au développement, finance environ 1 000 M€ par an de projets de développement dans les pays partenaires (eau, assainissement, développement rural, pêche, forêts, éducation, électricité, infrastructures de transport, petites industries) sous forme de dons ou de prêts.
- S'est doté d'une stratégie « climat » visant à (1) promouvoir un développement sobre en carbone, (2) lier la problématique globale aux préoccupations locales et (3) accompagner les populations vulnérables aux changements climatiques.
- Intervient en Afrique, dans le Bassin méditerranéen, en Asie (Vietnam, Chine...), dans les Caraïbes et dans les collectivités d'outre-mer et est représenté dans une cinquantaine de pays.
- Intervient dans le secteur privé par l'intermédiaire de sa filiale Proparco.

Site : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## FFEM

**Fonds français pour l'Environnement mondial**

- Est un fonds public créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992).
- Favorise la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition.
- Subventionne dans ces projets la préservation des grands équilibres concernant les changements climatiques, la biodiversité, les eaux internationales, la désertification et la dégradation des terres, les polluants organiques persistants et la couche d'ozone.
- A participé dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, au financement de 42 projets de réduction des gaz à effet de serre et de stockage de carbone, dans plus de 25 pays pour un montant de 56 M€ au 1<sup>er</sup> septembre 2005.
- Gère également, sous l'autorité d'un comité de pilotage présidé par la MIES, la facilité d'appui aux actions exécutées conjointement (FAAEC), ligne dédiée à l'appui et au montage de projets MDP ou MOC.

Site : [www.ffem.net](http://www.ffem.net)

## ADEME

**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie**

- Établissement public placé sous tutelle des ministères en charge de l'écologie, de l'industrie et de la recherche, l'ADEME développe des capacités d'expertise et de conseil pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

À l'échelle internationale, l'ADEME :

- Appuie la mise en œuvre des conventions internationales sur le développement durable et les changements climatiques.
- Collabore à des programmes de coopération sur l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la prévention des pollutions.
- Participe à des réseaux d'agences homologues.
- Contribue à la promotion et au transfert des éco-technologies.
- Favorise la réalisation d'opérations de référence pour améliorer l'accès à l'énergie et la qualité de l'environnement urbain, notamment au travers de partenariats publics et privés.

Site : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

